

A2. Pertinence de la CSU pour les intérêts touchant aux maladies ou à la population

Les intérêts touchant aux maladies, aux interventions et à la population font partie intégrante de la CSU, conformément à la définition précisant les services nécessaires, la qualité des services et l'accès en fonction des besoins pour toutes les personnes, avec une protection financière. L'élargissement de la couverture des traitements pour une maladie spécifique, telle que le sida, les maladies non transmissibles et les services de santé reproductive, ou pour un groupe de population particulier, comme les adolescents, qui ont besoin de services adaptés, contribue à la CSU.

L'OMS a mis au point [un recueil d'interventions en faveur de la CSU \(16\)](#) à l'intention des responsables politiques, des autorités et des décideurs chargés de la santé à l'échelle nationale, afin de les aider à renforcer les ensembles de services essentiels. Ledit recueil comprend plus de 3 500 interventions parmi lesquelles planifier et budgétiser une sélection de programmes sanitaires, et ce, dans tous les domaines de santé. Ce répertoire rassemble des données probantes, des orientations, des ressources et des analyses des coûts sur une même plateforme. Qui plus est, il propose des conseils et des solutions en matière de rentabilité pour garantir un ensemble complet d'interventions adapté au contexte national.

Cette base de données constitue une référence globale pour l'organisation et la présentation des informations sur les interventions de santé en faveur de la CSU, lesquelles s'appliquent tout au long de la vie et à toutes les maladies. Elle décrit un ensemble varié de mesures de prévention, de réadaptation et de prise en charge, ainsi que des interventions intersectorielles. Afin de pérenniser les progrès accomplis dans la couverture de certaines maladies ou populations en particulier, la couverture et l'efficacité des interventions et des services prioritaires doivent être renforcées. Les programmes à eux seuls peuvent porter leurs fruits, mais aussi présenter certaines défaillances au sein du système de santé. Pour optimiser la couverture universelle des interventions prioritaires, le système global de santé doit donc être renforcé, notamment les secteurs transversaux, tels que les systèmes d'information et d'approvisionnement. Cette perspective permettra également de gagner en efficacité, de réduire les doubles emplois et de renforcer l'intégration du système pour répondre aux besoins de la population en matière de soins de santé complets (17). Compte tenu du caractère universel de la CSU, la population et le système dans son ensemble doivent servir d'unité d'analyse. De même, les analyses budgétaires et les dialogues prennent tout leur sens lorsqu'ils sont menés par secteur, et non seulement par maladie ou par intervention (18).

L'OMS a élaboré [une approche d'efficacité transversale \(19\)](#) en vue de proposer aux pays un cadre leur permettant de repérer et de corriger les défaillances qui compromettent la capacité de leur gouvernement à améliorer, ou du moins à maintenir, la prestation des

services de santé prioritaires. L'objectif est de revoir l'ensemble des programmes du système de santé de tous les pays afin de repérer les doubles emplois, les chevauchements et les incohérences entre les programmes.

L'OMS a également mis au point sur [l'analyse de l'efficacité transversale](#), à partir d'une approche dans le cadre de laquelle les participants apprennent à « décortiquer » les programmes de santé suivant les fonctions du système de santé qu'ils ont en commun – financement, gouvernance, prestation de services et création de ressources (par exemple, chaîne d'approvisionnement, systèmes d'information, agents de santé) – afin de comprendre comment ils interagissent les uns avec les autres et avec le système global, et de savoir où repérer les défaillances.